



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

machines et équipements

Question au Gouvernement n° 3991

Texte de la question

DÉLOCALISATION DANS LE GROUPE SCHINDLER

M. le président. La parole est à M. Francis Hillmeyer, pour le groupe du Nouveau Centre.

M. Francis Hillmeyer. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, plus de 80 % des salariés d'une très grande entreprise de l'agglomération mulhousienne vont être sacrifiés sur l'autel de la rentabilité. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Une fois de plus, des salariés vont être victimes d'une délocalisation. Fabriquer à moindre coût en Europe dans des pays qui tardent à accepter les règles sociales et salariales qui prévalent chez nous, comme la Slovaquie, membre de l'Union européenne depuis 2004, voilà l'objectif de la direction du groupe suisse Schindler !

C'est de la suppression nette de 96 postes sur un total de 123 qu'il s'agit aujourd'hui, monsieur le ministre. Les salariés avaient pourtant fait des efforts substantiels en acceptant une baisse de 10 % des effectifs tout en améliorant la rentabilité : ces efforts n'ont pas été jugés suffisants par les dirigeants d'ECS, filiale du groupe Schindler.

L'absence d'investissements est explicite : on peut y voir une volonté délibérée de fermeture programmée. L'arrêt total des lignes de production est prévu en 2013, date à laquelle le site serait reconverti en plateforme logistique exploitée par les effectifs restants, soit une trentaine de personnes.

Il faut intervenir, monsieur le ministre, intervenir pour que ce qui semble être une fatalité ne le soit pas.

Ce secteur industriel est en plein essor. ECS Illzach est l'un des fleurons des fabricants d'ascenseurs grâce à ses cabines de haute technologie. Son savoir-faire doit rester chez nous.

Ne nous laissons pas bernier par le seul profit des actionnaires. Je vous alerte, monsieur le ministre : comment pensez-vous intervenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. François Baroin, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Monsieur le député, le groupe Schindler est un groupe important qui emploie 3 200 salariés dont 320 en Alsace. Il a annoncé, le 17 janvier dernier, une restructuration du site de Mulhouse, spécialisé dans la fabrication de cabines d'ascenseur, qui emploie 123 salariés. Il prévoit au deuxième semestre un arrêt de la fabrication et la transformation de l'usine en une plateforme logistique avec le maintien de 30 salariés.

Face à ces décisions, Éric Besson a immédiatement saisi le préfet du Haut-Rhin pour qu'il demande au groupe de prendre toutes les mesures d'accompagnement social nécessaires. Aucun salarié, je vous le dis, ne sera laissé au bord du chemin.

Le groupe a d'ores et déjà indiqué au ministère de l'industrie qu'il ferait un effort particulier pour le reclassement des personnels en interne. Les dirigeants de Schindler ont en outre proposé une formation spécifique aux employés qui le souhaitent afin de leur permettre une reconversion en tant qu'entrepreneurs individuels.

Mme Christiane Taubira. Toujours de belles promesses !

M. François Baroin, *ministre*. Xavier Bertrand veille bien évidemment au respect des engagements pris devant la puissance publique.

M. Christian Eckert. Il va peut-être demander un rapport ?

M. François Baroin, *ministre*. J'ai pour ma part demandé au préfet de solliciter les responsables de Schindler afin qu'ils prennent des engagements clairs et concrets en termes de revitalisation du territoire. Le préfet, à qui

j'ai demandé de rester en lien avec l'ensemble des parlementaires de la région, tiendra dans les tout prochains jours des réunions avec tous les élus concernés et la direction du groupe afin de vérifier que les engagements pris devant nous, au ministère, par Schindler sont pleinement respectés.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3991

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 février 2012